



Sainte Anastasie sur Issole

Numéro 345

Septembre-Octobre-Novembre 2020

Bulletin d'Informations Municipales



Dans ce numéro :

Edito - page 2

Municipalité - page 3

« Rentrée Scolaire » - page 8

Vie communale - page 9

Les Associations - page 10

Un peu d'histoire - page 15

Rétrospective Festiv'été - page 16

Détente - page 18

Annuaire pratique - page 19

Agenda - dernière page



Anastasiennes, Anastasiens,

La période estivale s'achève et nous sommes heureux, malgré toutes les contraintes imposées par l'État mais nécessaires pour la santé de tous, d'avoir pu organiser la quasi totalité des manifestations que nous avions prévues cet été.

C'est ainsi que concerts, repas, fête patronale, concours de boules, course pédestre, feu d'artifice ont pu se dérouler dans les meilleures conditions et ce, grâce à l'implication sans faille des personnels de la commune, des élus, des bénévoles associatifs de SAINTE ANASTASIE et parfois même de villages voisins.

Je pense qu'il était nécessaire de maintenir ces liens de convivialité entre tous, et votre présence nombreuse à ces rendez-vous nous montre que nous avons eu raison.

Désormais, après 5 semaines de centre aéré où ont été accueillis chaque jour près de 100 enfants de SAINTE ANASTASIE et de FORCALQUEIRET, place à deux autres moments importants de l'année : celui de la rentrée scolaire et celui de la reprise de la vie associative et sportive. Là aussi, l'ensemble des personnels sera mobilisé pour qu'ils se déroulent conformément à toutes les directions gouvernementales.

Notre volonté d'agir reste entière malgré toutes les difficultés présentes et celles qui se profilent.

Nous l'avons démontré cet été (là où il nous aurait été facile de tout annuler), nous le démontrerons dans les mois à venir par la réalisation de certains de nos projets qui ont été initiés mais que la situation sanitaire, les vacances d'été et la désorganisation de certaines administrations et institutions ont malheureusement ralenti.

L'avenir n'est pas aussi noir que certains veulent bien nous le laisser croire.

C'est optimiste mais prudent que je vous souhaite une bonne rentrée, et à nos amis agriculteurs une bonne récolte, car les vendanges approchent elles aussi.

Respectueusement,

Olivier HOFFMANN

Mairie

33, Rue Notre Dame
83136 Sainte Anastasie sur Issole

s.anastasie@orange.fr

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi

08h00 - 12h00

Mercredi :

08h00 - 12h00 & 13h30 - 16h30

Tél accueil : 04.94.69.64.40

Secrétariat du maire

04.94.69.64.42

Secrétariat urbanisme

04.94.69.64.49

M. Frédéric TOUSSAINT - 1er Adjoint

Urbanisme / Environnement

Sur rendez-vous

Mme Martine MORIN - 2ème Adjointe

C.C.A.S., Patrimoine & Tourisme

Sur rendez-vous

M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3ème Adjoint

Sport, Associations & Festivités

Mme Audrey RAMPIN - 4ème Adjointe

Animation Culturelle, Ecole & Jeunesse

M. Marc RAYNOUARD - 5ème Adjoint

Réseaux Publics (Voirie, Eau,...)

Travaux



ORDRE DU JOUR DU 10 JUILLET 2020

1. Installation d'un Conseiller Municipal suite à démission
2. Désignation des délégués du Conseil Municipal et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

ORDRE DU JOUR DU 22 JUILLET 2020

1. Tarif des concessions cimetière
2. Budget Communal : Décision modificative n° 01
3. Renouvellement de la commission communale des impôts directs - CCID
4. Modification de la régie d'avance
5. Subvention à l'association « Harmonie du Val d'Issole »
6. Participation financière communale aux dépenses de chauffage électrique de l'église - 2020
7. Subvention à l'association bouliste de Sainte-Anastasia
8. Adhésion Symielec

Séances des 10 et 22 juillet 2020

Délibération n° 2020/39 - Installation d'un Conseiller Municipal suite à démission

M. Marcel LEPAGE élu de la liste «ENSEMBLE TOUT EST POSSIBLE» suite au scrutin du 15 MARS 2020, a transmis sa démission de conseiller municipal par correspondance, réceptionnée en mairie le 15 juin 2020.

Dans le respect de l'article L 270 du Code Electoral, qui précise que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. ».

M. Christian TALLEU, suivant sur la liste, remplacera M. Marcel LEPAGE.

Délibération n° 2020/40 - Désignation des délégués du Conseil Municipal et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Délégués titulaires :

M. HOFFMANN Olivier
Mme BERTHET Eliette
M. TOUSSAINT Frédéric
Mme BONNARD Dominique
M. RAYNOUARD Marc

Délégués suppléants :

Mme MAGE Francine
M. DECAUNES Marc
Mme ABELLO Martine



Délibération n° 2020/41 - Tarif des concessions cimetière

Nombre	Surface	concession terrain	Caveau	Total
4 places	4m ²	800 €	2 300 €	3 100 €
6 places	4m ²	800 €	3 000 €	3 800 €
Columbarium trentenaire			900 €	
Renouvellement de concession quinquennale			250 €	
Renouvellement de concession trentenaire			300 €	
Renouvellement de concession Columbarium quinquennale			250 €	
Nombre	Surface	concession terrain		
		15 ans	30 ans	
1 place	4m ²	900 €	1 000 €	
2 places	4m ²	900 €	1 000 €	
3 places	4m ²	900 €	1 000 €	
4 places	4m ²	1 000 €	1 100 €	
6 places	4m ²	1 100 €	1 200 €	

Votée à l'unanimité

Délibération n° 2020/42 - Décision modificative n°1

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

FONCTIONNEMENT :

Chapitre 002 excédent de fonctionnement	-0.01€
Chapitre 022 dépenses imprévues	-4746.01€
Article 6811/042 dotation aux amortissements	4746,00€

INVESTISSEMENT :

Article 2802/040 amortissements frais documents d'urbanisme	4746,00€
Article 2152 Opération 17	34746,00€
Article 2135 Opération 83	-30000,00€

Votée à l'unanimité

Délibération n° 2020/43 - Renouvellement de la commission communale des Impôts directs (CCID)

Commune de SAINTE-ANASTASIE SUR ISSOLE : propositions

Contribuables domiciliés dans la commune

Liste des 12 Commissaires titulaires

M. CUADRA Adolphe, 531 Chemin Vallon Caou
M. VALDENAIRE Michel, 260 Chemin de Bellevue
M. VANDROMME Pierre, 169 Chemin du Jas
M. SEPTIER Michel 786 Chemin des Fabres
M. LEROUX Joël, 3 Carrièra Dei Cabro
M. HERNANDEZ Stéphane, 6 Rue Alphonse Daudet
M. HERNANDEZ Gérard, 8bis Impasse Domarguin
M. PEYRACHON Joseph 1 18 Chemin du Vallon de Gueirol
Mme CHRIST Rose-Marie 61 Chemin de candy
M. BACHELARD Philippe 250 Chemin Bertrand Marin
M. GRISOLLE Ludovic, 122 Montée de Gueirol
M. MESSINA Steve, 117 Chemin du Vallon de Gueirol

Liste des 12 Commissaires suppléants

Mme MANDRILE Eliane 6 Rue des Oustaous Routs
M. ARNAUD Jacques 605 Chemin Vallon Caou
Mme COLIN Odile, 35 Rue Notre Dame
M. CHRIST Gilbert 61 Chemin de candy
Mme VANDROMME Nicole 169 Chemin du jas
M DARNAUD Patrick 497 Chemin Candy
Mme PONS Monique 880 Chemin des Fabres
Mme BACHELARD Marie 250 Chemin Bertrand Marin
M ISTRIA Alexandre 355 Chemin de Bertrand Marin
Mme LEBRETON Isabelle 5 Rue Notre Dame
M. RAYOT Jean-Claude 12 Impasse Domarguin
M. GUENOT William 183 Chemin du Jas

Votée à l'unanimité

Délibération n° 2020/44—Création d'une régie d'avance et de recette

Le Maire propose au Conseil Municipal d'instituer une régie d'avance et de recette destinée à faciliter les opérations de paiement et d'encaissement .

- Des spectacles et des manifestations
- Des achats de petites fournitures
- Et des fournitures diverses

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et en avoir délibéré décide :

L'institution d'une régie de Recettes destinée :

- Au paiement des musiciens, acteurs, auteur de spectacle et des manifestations

- Location de locaux et matériels municipaux
- Achat de petites fournitures
- Achats de fournitures diverses

Les dépenses d'achat seront payées selon les modes de règlement suivants .

- Par chèque bancaire libellé au nom du trésor public
- Par carte bancaire

Cette délibération annule et remplace la délibération en date du 30/04/1992.

Votée à l'unanimité

Délibération n° 2020/45 - Subvention à l'association « Harmonie du Val d'Issole »

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire Le Conseil Municipal propose d' accorder une subvention d'un montant de 400 Euros. La somme correspondante sera inscrite au Budget Communal à l'article 6574.

Votée à l'unanimité

Délibération n° 2020/46 - Participation financière communale aux dépenses de chauffage électrique de l'église - 2020

En vertu de l'article 2 de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, les subventions au culte par les collectivités publiques sont interdites.

Cependant, au terme de l'article 13, dernier alinéa de la loi du 09/12/1905 (puis de la loi du 13/04/1908 confirmée par l'avis du Conseil d'Etat du 11/12/1928) les communes sont autorisées à engager les dépenses nécessaires à l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est reconnue par la loi.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal de participer aux frais de fonctionnement des appareils de chauffage et de conservation de l'église communale et de fixer forfaitairement cette participation à la somme annuelle suivante : 400 € par an

Cette subvention participative serait votée chaque année et versée au compte bancaire de la paroisse. Il convient aujourd'hui de voter pour l'année 2020 soit pour la somme de 400 €.

Votée à l'unanimité

Délibération n° 2020/47 - Subvention à l'association bouliste de Sainte-Anastasie

Point du jour reporté. Un contretemps administratif n'a pas permis d'avoir le retour à temps de la Sous-Préfecture.

Délibération n° 2020/48 - Convention dégroupement de commandes d'achat d'énergie avec le SYMELECVR

Le SYMIELECVR a constitué, en 2015, un groupement de commandes d'achat d'électricité afin de permettre aux communes de passer en offre de marché pour les «tarifs jaunes » et les « tarifs verts » (PDL>36kVA) avant le 1^{er} janvier 2016, la suppression des Tarifs Réglementés de Vente étant fixée par les textes réglementaires au 31/12/2015.



Certaines communes ont sollicité le Syndicat pour obtenir des prix de marché sur l'ensemble de leurs PDL<36 kVA. Des gains de coût de fonctionnement non négligeables ont été obtenus par rapport aux tarifs régulés.

Le SYMELECVAR, coordonnateur du groupement de commandes, a passé, en 2018, un nouvel accord cadre qui a fait l'objet de 2 marchés subséquents :

Un marché subséquent N°1 pour les PDL>36kVA notifié le 31/10/2018 pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2021.

Un marché subséquent N°2 pour les PDL<36kVA notifié le 8/11/2019 pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2021.

Compte-tenu de la fin des Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité pour les PDL<36KVA, programmée pour le 31 décembre 2020 pour toutes les collectivités qui emploient plus de 10 agents, les « tarifs bleus » délivrés uniquement par EDF vont disparaître.

Chaque collectivité devra passer par une offre de marché auprès d'un fournisseur « alternatif » avant la date limite.

La commune/la collectivité/l'EPCI se porte(ent) candidat(es) pour être intégré(es) au groupement de commandes coordonné par le Syndicat.

Votée à l'unanimité



Droit d'expression

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis.

Le 15 juin, j'ai démissionné de ma fonction de conseiller municipal.

Je suis remplacé par le 3ème membre de notre liste « Ensemble tout est possible ». C'est donc Mr Christian TALLEU, en qui j'ai toute confiance, et dont les compétences sont avérées qui sera notre représentant au conseil municipal.

C'est lui qui portera et défendra nos et vos idées.

Vous pouvez le contacter par mail à l'adresse suivante : c.talleu83@gmail.com

Amicalement

Marcel LEPAGE



NAISSANCES - Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Cléa, Paule, Claire DAROU née le 23 mai 2020.

Ambre, Angeline, Catherine MANCIAUX née le 30 juin 2020.

Emmy, Léa GRANON née le 9 juillet 2020.

Khalis HALAOUAT né le 10 juillet 2020.

Albane, Muriel, Maryse DE PANDIS née le 26 juillet 2020.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

DECES - Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

M. Roger, Jean Fernand DHO, survenu le 29 juin 2020.

M. Raymond, Victor, René THIEBAULT, survenu le 12 juillet 2020.

M. Antoine OTTO, décédé le 04 août 2020.

M. Rémi LEGENNE, décédé le 16 août 2020.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

PACS - Nous avons le plaisir de vous annoncer l'union de :

Mlle Ambre TIFRA et Mlle Julie BAUDOUIN célébré le 19 août 2020



Bruits et nuisances sonores

En campagne plus qu'en ville, les bruits peuvent facilement être la cause de nuisances pour le voisinage. Quelques règles doivent être rappelées.

Les travaux : L'arrêté préfectoral du 20 septembre 2002 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage prévoit pour les particuliers que les travaux momentanés de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

S'agissant des entreprises ou collectivités territoriales, les chantiers bruyants sont autorisés de 07h00 à 20h00 et sont interdits les dimanches et jours fériés sauf dans le cas d'interventions urgentes.

S'agissant des bruits liés à la diffusion de musique, une légende prétend que le tapage est autorisé jusqu'à 22h00. C'est FAUX. De jour

comme de nuit, la nuisance commence là où le seuil de tolérance de votre voisin est atteint. Le contrevenant s'expose ainsi à une contravention de 3ème classe (entre 68 et 450€).

Il en est de même pour les aboiements de chiens. Aucun propriétaire ne doit laisser aboyer son animal. Il est tenu de prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires afin que son chien ne soit pas une cause de nuisance pour le voisinage.

N'oubliez jamais que la communication est la première des solutions à adopter. Prenez contact avec votre voisin et expliquez-lui avec courtoisie le trouble que vous subissez. Si malgré cela la situation perdure, il convient de contacter, **au moment où se produit la nuisance**, la police municipale ou la gendarmerie.

Se plaindre le lendemain sur les réseaux sociaux ne sert à rien car l'infraction ne pourra être constatée.

Police Municipale



Urbanisme



Travaux & Voisinage

Les aménagements doivent respecter le PLU

À ces obligations s'ajoutent celles du [Code de l'urbanisme](#) qui fixent un règlement national. Mais, la plupart du temps, les communes se dotent d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'une carte communale (en l'absence de PLU), dont les dispositions peuvent être plus strictes.

Avant de faire des travaux dans votre domicile, vous devez donc consulter le PLU. Celui-ci définit par exemple à quel niveau la surélévation d'un bâtiment est acceptable, ou quelle surface peut être ajoutée dans votre maison. Le PLU peut également définir la couleur et les matériaux les mieux adaptés aux façades.

À noter. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du département peut également fournir aux propriétaires des informations détaillées pour mettre en place un projet de construction ou de rénovation.

En fonction des aménagements prévus, un propriétaire doit s'adresser à la mairie pour établir une déclaration préalable aux travaux lorsque ceux-ci sont de faible importance (c'est le cas de la création de portes, de fenêtres et la construction d'un mur selon l'article R421-9 du Code de l'urbanisme). Si les

surfaces à créer dépassent 20 ou 40 m² selon les cas (agrandissement de maisons, abri de jardin...), une demande de permis de construire est obligatoire.

Si vous bénéficiez d'une autorisation, celle-ci doit être affichée sur un panneau rectangulaire sur le lieu du chantier. De nombreuses mentions sont obligatoires, dont la description des travaux prévus (article A424-16 du Code de l'urbanisme).

N'hésitez pas à vous rendre à la mairie avec un expert, un architecte, un urbaniste ou encore un avocat spécialisé en droit de l'urbanisme. Vous pourrez consulter le dossier de demande de permis de construire et vérifier qu'il soit conforme au PLU ou à la carte communale. Le professionnel vous aidera à décrypter ces documents et à détecter d'éventuelles irrégularités.

Le [Plan Local d'Urbanisme](#) de Sainte Anastasie sur Issole est disponible en ligne sur le site de la commune.



Rappel : Edification d'une clôture

<https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/edification-dune-cloture/>

Litige : Point d'accès aux droits

http://cdad83.fr/wp-content/uploads/2018/08/2017_D%C3%A9pliant-PAD-Brignoles.pdf

M. Frédéric TOUSSAINT

1er Adjoint - Délégué à l'Urbanisme & Environnement

Responsable communication

Réseaux / Travaux



Les différents projets d'aménagement en cours de réalisation :



Parking des Aires

Démolition des anciens bassins d'alimentation en eau de la commune avec reprise et réfection des réseaux d'eaux (condamnation canalisation Pont Vieux / Bassins). Dépose des branchements électrique et terrassement du nouveau parking.

Toilettes Publiques

Aménagement sur construction existante aux abords du jardin d'enfants au Pré de la Font de toilettes publiques.

Abri bus



Pour des raisons évidentes de sécurité, il est prévu le déplacement de l'abri bus scolaire de la gare. Il sera placé **sur le parking de la place de la gare** et non plus dans le virage comme aujourd'hui.



Depuis notre installation, le 26 mai dernier de nombreux travaux ont dû être effectués non prévus, mais indispensables. La volonté de vouloir faire revivre la place de la gare et notre bouledrome était sans compter la remise en sécurité et aux normes des installations existantes des réseaux d'électricité et d'eau : éclairage public, buvette, podium, hangar, coffrets électriques...

Il reste tout de même de l'ouvrage afin de recouvrir totalement la pleine capacité d'accueil de toutes les festivités.

Sécurisation de la RD15 – Allée des platanes



Nous sommes dans l'attente, après réunion sur site avec les autorités concédantes, des autorisations administratives nécessaires pour la réalisation de plateaux ralentisseurs.

Une mise en conformité des ralentisseurs « Allée des Platanes » interviendra sous peu.

Voirie

La réfection du chemin de la Bassaque, engagée durant le mandat précédent, doit être réétudiée en prenant compte de l'écoulement des eaux pluviales, de l'accès aux services de secours et d'un moyen de circulation durant la durée des travaux.

Réseau Eau

Plusieurs anciens projets de travaux d'aménagement et de réfection du réseau d'eau public vont être réalisés : Chemin des Souquettes - Grande Vigne.

Château d'eau

La mise en service tant attendue du château d'eau situé aux Bréguières devrait s'effectuer lors du dernier trimestre 2020.

M. Marc RAYNOUARD

5ème Adjoint - Délégué aux travaux et réseaux publics



Social



Vous devez tous le savoir, les personnes âgées de plus de 65 ans ont plus de risques de contracter une forme grave de COVID19, elles sont particulièrement vulnérables.

Nous sommes mobilisés pour nos aînés. Les personnes âgées et isolées peuvent contacter et se faire connaître auprès du CCAS de la commune.

La circulation du virus continue et concerne tout le monde, également les plus jeunes.

Adoptez donc la plus grande vigilance en appliquant les gestes barrières et les règles sanitaires. La Municipalité est là pour vous aider et vous soutenir dans cette période difficile.

COVID19

Le Centre Médical d'Urgence de Forcalqueiret situé ZAC des Fontaites, près du Leader Price, procède au dépistage du COVID19 sur rendez-vous. 0494785178

Mme Martine MORIN - 2ème Adjointe - Déléguée au CCAS

Mme Francine CLERC - Conseillère Municipale

Contact - 04 94 68 64 12 - 04 94 69 64 40

Horaires d'ouverture Mairie



Culture & Loisirs

Le service culturel a travaillé tout l'été, telle une cigale excitée par la chaleur, afin de vous proposer une programmation annuelle, s'articulant autour de rendez-vous mensuels pour les petits, les ados ou les plus grands.

Il sera désormais de coutume de septembre à juin de venir se divertir lors de soirées musicales, théâtrales ou dansantes les derniers samedis de chaque mois. Mais aussi de venir s'amuser ou se défier autour de parties de cartes ou jeux de société, les 2èmes vendredis de chaque mois à partir de 18h pour les enfants et 20h pour les plus grands.

Afin de discuter autour d'un thème proposé ou simplement de se réunir pour un moment convivial,



une pause café sera proposée les 3èmes jeudis matin de chaque mois, dès 8h30 au local salle Garnier.

Un programme bien rempli pour cette fin d'année 2020 qui aura été bien chaotique et qui, nous l'espérons, nous laissera un peu de répit pour profiter des événements proposés.

Mme Audrey RAMPIN, 4ème Adjointe - Déléguée au service culturel.



Affaires Scolaires - Jeunesse



Le jour de la rentrée scolaire approche à grand pas, et malheureusement les vacances n'auront pas eu raison du virus qui nous oblige à certaines contraintes.

Ainsi va la vie, et nos petits mais surtout nos grands écoliers devront une fois de plus s'adapter.

Tous les écoliers rentreront le 1er septembre sans aucune limitation du nombre d'élèves par classe. Les mesures de distanciation physique ne pouvant pas toujours être respectées, les mesures d'hygiène et le port du masque (pour certains) devront quant à eux l'être scrupuleusement.

Ainsi :

- pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire ;
- pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques seront à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école ;
- pour les collégiens/lycéens, le port du masque "grand public" est obligatoire lorsqu'une distanciation d'un mètre ne peut être garantie en lieu clos comme en extérieur et en particulier lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être respectée et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. En fonction de leur taille, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants.



Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents. Les personnels ainsi que les collégiens et les lycéens portent un masque durant leurs déplacements.

De même, la limitation du brassage dans les transports scolaires n'est plus obligatoire. Toutefois, les collégiens et les lycéens doivent porter un masque si la distanciation entre élèves ne peut être garantie.

Le personnel de direction, les professeurs ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant.

La municipalité ainsi que les enseignants mettront tout en œuvre afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Nous souhaitons une bonne rentrée 2020 à tous les élèves.

Mme Audrey RAMPIN, 4ème Adjointe - Déléguée aux affaires scolaires et jeunesse.

Le centre aéré géré par l'association ODEL reprendra ses activités dès septembre.



Ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires du mois d'octobre (lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre) sur le site de l'école de Forcalqueiret.

Les inscriptions, concernant les mercredis, sont limitées à 20 enfants de 3 à 12 ans.

Les inscriptions se feront auprès du directeur MR SOULAN SAMUEL au 06.89.77.86.73.



Interview :

Bonjour, je m'appelle Manon CLAVEL, j'ai 20 ans et je vais intégrer ma troisième année de Bachelor au sein de Kedge BS.

Peux-tu en quelques mots nous décrire notre village ?

Selon moi, les mots décrivant le mieux Sainte Anastasie sont la nature, le calme, le repos et la convivialité. Dans mon village je me sens relaxée et apaisée. Il manque peut-être de dynamisme, pour les jeunes notamment.

As-tu fait partie d'une association du village et si oui, laquelle ? Non.

Peux-tu nous donner une idée qui puisse plaire aux jeunes pour les faire participer aux activités villageoises ?

Pour faire participer les jeunes, le village pourrait réaliser davantage de fête concernant les jeunes comme une fête de la musique sous les platanes ou même pour les plus jeunes une fête foraine comme le font des villages comme Forcalqueiret ou Rocbaron.

Si cette idée était retenue serais-tu d'accord pour la mettre en œuvre avec nous ?

Pourquoi pas, si cela ne prend pas trop de temps sur mes études.

Quel est l'adjectif qui conviendrait le mieux à notre village ?

Village vert

Réalisé par M. Jean-Marie FRANCIOSA - Conseiller Municipal

Réunions citoyennes participatives

Echanges et questions diverses

- * Sur le système et l'organisation de la collecte des ordures ménagères,
- * La circulation au sein de la commune,
- * Les différents travaux,



Ces réunions se dérouleront à la salle polyvalente par quartier :

Le mercredi 16 septembre 2020 - 18h00/20h00 - Bréguières/Gueirol/Naple/Candy/Souquettes/Batailles

Le mercredi 23 septembre 2020 - 18h00/20h00 - Grande vigne/Trumian/Molières/Saragan/Clappe/Ubac

Le vendredi 25 septembre 2020 - 18h00/20h00 - Centre village/Bertrand Marin/Oustaou Routs/Vallon Caou

Le mercredi 30 septembre 2020 - 18h00/20h00 - Bon Jeu/Vaux/Fabres/Bassaque/Négadisses

SOLIDARITE LIBAN

A tous nos concitoyens,

Une effroyable catastrophe vient de toucher le peuple libanais et de nombreux français au LIBAN.

Ces populations endeuillées, blessées, meurtries, sans-abri, sans ressources, ayant perdu leurs simples biens matériels, leurs voitures, ont besoin d'une aide urgente.

L'organisation non gouvernementale « FONDATION de FRANCE » va leur apporter toute l'aide possible et fait appel à votre générosité en vous suggérant de faire un don.

(chaque donateur recevra un reçu fiscal qui ouvre droit à réduction d'impôt).

<https://www.fondationdefrance.org/fr> - Fondation de France - Solidarité Liban - 60509 Chantilly Cedex

Mme L'Honoré



Correspondant Défense

Jeunesse de 16 à 20 ans

Le 05 septembre la Préparation Militaire sera présente au Forum des Associations de Sainte-Anastasie-sur Issole. Un stand avec documentation sera à votre disposition.

C'est une occasion unique de venir se renseigner sur la PMM,

Mail : s.anastasia@orange.fr - **Site PMM Brignoles :** [Accueil - PMM Brignoles !](#)

Ministère des Armées : <https://www.defense.gouv.fr/>

BIM Numérique

Bulletin d'Informations Municipales - BIM

Dans un souci écologique et environnemental nous souhaitons à l'avenir réduire la diffusion papier du Bulletin d'Informations Municipales.

Nous vous proposons donc de faire le choix d'en disposer uniquement en version numérique.

Il suffit de vous signaler via le site de la commune à l'adresse ci-dessous et de valider le formulaire.

A l'édition du nouveau Bulletin d'Informations Municipales, vous recevrez un lien de téléchargement par mail.

Nous mettrons en œuvre un moyen de reconnaissance visible, discrètement sur vos boîtes aux lettres.

<http://sainte-anastasia-sur-issole.fr/communication/>

Groupe Communication





Retrouvez l'annuaire des commerçants et artisans sur le site de la commune à l'adresse suivante :

<https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/economie-locale>

Pour vous faire connaître des villageois, la commune met à votre disposition plusieurs outils de communication : le Bulletin Municipal et le Site Internet.

Si vous souhaitez paraître dans le bulletin d'informations municipales diffusé tous les trimestres dans toutes les boîtes aux lettres ou par mail, ou être recensé dans l'annuaire du site internet de la commune, vous êtes invités à communiquer vos coordonnées complètes : enseigne, nom du gérant, adresse, courriel, téléphone, site internet, votre type d'activité et votre carte de visite à :

Service Bulletin Municipal et/ou Site Internet

Mairie de Sainte-Anastasie-Sur-Issole

grp-com@ste-anastasie.fr

SOS INSECTES NUISIBLES
Ets GRISOLLE
Tel: 06.71.91.51.63.
soinsectes83
Interventions 7j/7 sur :
Provence Verte, Cœur du Var et Provence Verdon

Nids de Frelons Européens et Frelons Asiatiques

Chenilles Processionnaires

Guêpes

Cafards et Blattes

Sauvegarde des Abeilles

Fourmis

Agrée CERTIPHOCIBE
Traitements Raisonnés

AZUR TOILETTAGE
TOILETTAGE CHIENS
04.94.69.35.03
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H à 18H
600 CHEMIN BERTRAND MARIN
83136 SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE

O'D15

LIVRAISON / SUR PLACE / A EMPORTER DE 19h à 22h
RD 15, Quartier les Mégadisses, STE ANASTASIE SUR ISSOLE
Ouvert du Mardi au Dimanche jusqu'à 22h
RESTAURATION LE MIDI

APPELEZ VITE !
07.83.94.94.24 / 09.73.22.02.55

Elisabeth Grisolle
Apicultrice

Les Ruches d'Elis' Abeilles

83136 Sainte Anastasie sur Issole - Tel: 06.80.26.62.10

ESTHETIQUE
Uniquement sur RDV avec Corinne
au 06.26.72.11.56
176 Chemin Bertrand Marin 83136 Ste Anastasie

Epilations
Femmes Hommes

Associations



COVID19

Programmation sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

Forum des Associations
Samedi 05 septembre 2020 de 13h45 à 18h00
Complexe Sportif des Négadisses
Démonstrations des activités à partir de 13h45

Que vous soyez nouveau résident ou « ancien du village, » nous vous invitons à venir au Forum des Associations pour découvrir ou redécouvrir notre tissu associatif. Différents ateliers ou démonstrations seront présentés.

M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3ème adjoint, délégué au sport et associations

La Provenço Dou Tems Passa

Un vide grenier sera organisé le Dimanche 13 septembre 2020 de 06h00 à 16h00, place de la Gare.

Contact Présidente - 06 02 51 70 99





Toutes nos félicitations à notre nouveau maire,
M. Olivier HOFFMANN et son équipe.

Cette fin d'année s'est terminée par un pique-nique convivial
à l'ombre de grands arbres au bord de l'issole.

Plusieurs artistes ont réalisé des tableaux chez eux pendant
le confinement.

Tous ont été heureux de se revoir à l'ouverture de l'atelier.

Les tableaux ont été renouvelés à la boulangerie de notre

village grâce à la gentillesse des propriétaires.

La reprise de l'atelier adultes est prévue pour le 2 Septembre
2020 au 30 rue Raynouard (Ancienne école).

De 9 h 30 à 12 h 30 - contact : Sylvie - 06.79.28.55.66

Celle de l'atelier enfants (peinture) se fera le 9 Septembre
2020

De 14 H à 15 H - contact : Sandrine - 06.79.38.83.49

Venez nous voir pour un essai.

Nous serons présents au Forum des Associations le samedi 5
septembre 2020 au cours duquel nous prévoyons une
animation. Nous aurons le plaisir de vous accueillir
nombreux.

Chantal Souchet, Présidente – Contact 06.87.50.94.09

Association Bouliste de Sainte-Anastasie-Sur-Issole



Nouvellement créée l'association a organisé un concours de
boules les, 21, 22, 23 août 2020, place de la Gare.

Elle vous donne rendez-vous pour les manifestations
à venir.

Le Président - M. André Simonneau - 06 09 98 59 63

Toi et la Pétanque

A la pétanque, tu consacres tes loisirs
Et tu y vas toujours avec le même sourire.
Tu as en tête le bruit sec
De la boule qui se fait bousculer.
Tu sais le plaisir du cochonnet caressé,
De la boule qui bien lancée

Près de lui vient justement se poser.
Que tu pointes ou que tu tires,
Avec ton partenaire, il y a toujours à dire.
La partie longuement commentée,
Semble laisser peu de temps s'écouler
Entre celle qui vient de se jouer
Et celle que bientôt tu vas entamer.

Ce sport qui demande beaucoup
d'adresse,
Te donne de la vie l'ivresse,
Alors ne change pas
Et dans la pétanque
Vis longtemps
Les heures qui t'enchantent.

« Les Boucles de l'Issole 9 août 2020 »

L'édition « des Boucles de l'issole » dimanche 9 août a été rendue possible grâce à la forte mobilisation de la municipalité et de l'ASL
Ste Anastasie pour mettre en place le protocole sanitaire fédéral.

Les partenaires, les bénévoles des associations du village, du club Hospitaliers Toulon et des sportifs, tout le monde s'est mobilisé
pour la réussite de cette nouvelle édition, tout en respectant les gestes barrières mis en place...

Ce sont 250 sportifs coureurs, marcheurs nordique, rando ou enfants qui ont participé avec joie à cette 1ère course varoise depuis
le déconfinement.

Performance et convivialité étaient au RDV avec la belle victoire de Willian Struyven du Stade Laurentin en 39'46" suivi de Cédric
Garampon en 39'51 » 1ère féminine et 22ème au cscatch pour Roux Elsa en 46'26" suivie de la Bessoise Karine Gonnet en 51'

A noter la belle performance des Anastasiens avec JC.Rayot en 46'22", Mathieu Grisolle en 46'49" ainsi que les 10 jeunes sur les
courses enfants.

La 1ère équipe en marche nordique sera pour les marcheurs du'Sco Ste Marguerite.

Tous les ingrédients étaient là pour une édition réussie, le rendez vous est déjà donné pour la prochaine édition en août 2021.

Un grand merci aux bénévoles des associations et aux commerces du village qui nous ont aidés, et sans qui nous n'aurions pas pu
organiser cette manifestation.

ASL Ste Anastasie — Patricia Lepreux Et Alain Dardouillet



Associations



CLUB DES CIGALES

Après ce long repos les Cigales vont retrouver avec entrain, sans nul doute, leurs différentes activités conformément au tableau ci-dessous :

Peinture proposant différentes techniques : dessin, peinture, poring, fusain... <i>Cours animés par un professeur qualifié</i>	Lundi	De 14h à 17h	Local
Loisirs	Mercredi	De 14h30 à 17h	Local
Jeux de Mots	Mercredi	De 14h à 16h	Ancienne mairie
Jeux de société	Jeudi	De 14h30 à 17h	Local
Danses Trad.	Jeudi	De 17h30 à 19h30	Salle polyvalente
Provençal L'apprentissage de cette belle langue sera désormais différent. René Jacolot était le cœur de cet atelier !!	Vendredi	De 14h30 à 17h	Local

Les dates de reprise et toutes informations sur le fonctionnement des ateliers seront communiquées lors du **FORUM des Associations** - samedi 5 septembre 2020 - salle polyvalente

D'autres dates à retenir mais qui sont susceptibles d'annulation en fonction de l'évolution de l'état sanitaire

dimanche 4 octobre - **Puces des couturières (*)** salle polyvalente

samedi 7 novembre - **Assemblée Générale** salle polyvalente

samedi 12 décembre - **Marché de Noël (*)** salle polyvalente

jeudi 31 décembre - **Réveillon « Danses Trad »** salle polyvalente

(*) Si vous souhaitez participer à ces manifestations : Renseignements et inscriptions auprès de Louis au 06 60 81 61 85

Dans le prochain bulletin nous vous présenterons le programme des diverses manifestations prévues pour 2021 !!



La rentrée approche pour les **Onix** de Ste Anastasie.

Après une longue période d'absence, les majorettes reprennent les entraînements les mardis de 17h00 à 18h30 et les samedis de 10h00 à 12h00, à la salle polyvalente.

Nous serons présents au forum des associations le 05 septembre, et y ferons des démonstrations à 14h10 et 16h15.

Venez nombreux nous découvrir !

Le bureau

<https://www.facebook.com/LesOnixdeSteAnastasie/>



Mouv'Danse Tasie



Cours à la salle polyvalente
Début des cours : le mercredi 2 septembre

13 h 30 : multi danse débutant

14 h 30 : multi danse

15 h 30 : Street Dance/jazz

17 h : Cours cabaret ado / adultes

Renseignements au 06.40.18.31.54

Facebook : mouv'danse tasie



Mme SBROLLINI Julie, Présidente, 06 40 18 31 54

GYM TASIE



GYM TASIE BABY sera présente dès le mardi 8 septembre pour accueillir vos bouts de chou à partir de 3 ans, afin de les initier à la pratique du sport au travers des activités d'adresse, de motricité, de souplesse ...

Pour les 6/11 ans, un cours est aussi fait pour eux. Basé sur le développement musculaire, la souplesse et équilibre, mais également par de nouvelles variantes comme la mini zumba, jeux de balles et d'équipes.

Les cours ont lieu les mardis à partir de 17h00, et les places sont limitées à 12 enfants par groupe.

GYM TASIE, c'est aussi des cours pour ADULTES et ADOS (zumba, step, Pilate, cardio, renforcement musculaire, étirements, souplesse, équilibre, fit Ball...)

Vous avez mal au dos ? Vous venez d'accoucher ? Vous vous sentez trop éloignés du sport ? Nous avons des cours pour vous, venez essayer... Vous pensez que le sport est incompatible avec votre vie privée et/ou professionnelle ? Vous pensez que la gym volontaire n'est pas pour vous ? **MAIS SI !** Nous avons des cours adaptés à vos attentes. Dès la rentrée, 5 heures de cours différents sont proposées par semaine. Inscription à l'année ou achat de carnet de 10 séances.

Audrey RAMPIN, présidente





Comme chacun de nous, notre association vit une période difficile. Nous avons dû arrêter toute activité dès le début de l'épidémie qui nous concerne tous. Aucune répétition n'a pu avoir lieu. En effet, les conditions requises pour une pratique sereine du chant choral, sont impossibles à mettre en place, compte tenu des mesures sanitaires actuelles.

Nous avons tenu toutefois, durant le confinement, à réunir notre bureau par l'intermédiaire de la plateforme Zoom, et à organiser des réunions du Conseil d'administration, lorsque

cela a été possible en respectant les mesures barrières.

Mais le plaisir de chanter ensemble nous manque terriblement.

Nous gardons espoir de pouvoir reprendre notre activité à la rentrée, **le 7 septembre à 17h30, salle polyvalente.**

Nous serons également présents lors du **Forum des associations le 5 septembre** à partir de 14h.

A cette occasion, nous présenterons à **16h50** un échantillon de nos activités, sous la forme d'une courte prestation d'un petit groupe de choristes, accompagnés à l'accordéon par notre chef de chœur Boris.

Nous engageons vivement les amoureux du chant à tenter l'aventure avec nous, et à nous rejoindre dès le 7/09 pour participer à nos répétitions, et renforcer notre effectif.

Le président, Michel Béranger



Foot POUR TOUS !



Envie de jouer au foot dans un club à la dynamique familiale, sportive et conviviale ?

Alors rejoins-nous !!!

Projet sportif axé sur la dynamique d'apprentissage et de progression et soutenu par les valeurs de respect, de solidarité, d'amitié et de cohésion d'équipe.

Contacts :
Caroline BONARDI Présidente
06-85-76-03-26
Eric SPARMA Vice-Président
06-47-81-51-69
Page Facebook :
FC Sainte Anastasie



Nous voilà repartis pour une nouvelle saison 2020-2021.

Cette année, les différentes catégories suivantes seront assurées :

Chez les enfants :

Les Bourgeons (enfants nés en 2016)

Les U6-U7 (enfants nés en 2015 et 2014)

Les U8-U9 (enfants nés en 2013 et 2012)

Les U10-U11 (enfants nés en 2011 et 2010)

Les U12 (enfants nés en 2009)

Chez les adultes :

Les Seniors Féminines (de 15 ans jusqu'à plus de 40 ans)

Les Vétérans

Nous ouvrons également une nouvelle section en football loisirs qui est le foot en marchant, réservée aux personnes de plus de 50 ans qui souhaitent reprendre une activité physique avec une pratique adaptée et ludique : Le Foot en Marchant.

Nous serons également présents au Forum des Associations le samedi 5 Septembre à partir de 14H00.

Au plaisir de vous y rencontrer et à vos crampons !

Sportivement

Le FC Ste Anastasie

ATELIERS D'ETE

Coop'Art

Michel POTIER, artiste exposant au Centre d'Art de Sainte-Anastasie (CASA) a participé en collaboration avec les médiatrices Prune et Candide de l'Agglomération Provence verte aux ateliers proposés pour les enfants de 6 à 12 ans et ceux du Centre aéré de Sainte-Anastasie, Forcalqueiret (60 environ).

Au programme : La réalisation de créations découpées « mise en boîte » ; Empreintes d'animaux au regard de ceux de l'exposition ; Gravure sur linoléum et tirage de l'estampe.

Le résultat des travaux réalisés est surprenant et plein de

promesses pour l'avenir de ces artistes en herbe.

L'artiste a accompagné les visiteurs leur proposant des visites guidées sur son travail et son évolution depuis plus de 50 années de production de peintures et de gravures.

L'exposition se tiendra jusqu'au **27 septembre**. Un finissage est prévu le **18 septembre** si toutefois les conditions sanitaires le permettent et suivant l'évolution des consignes préfectorales concernant le COVID.

M. Michel POTIER, président



FÊTE VOTIVE DE LA SAINT JUST A SAINTE ANASTASIE

Un désir culturel, musical, animé, patrimonial, en pleine nature, tel était notre objectif cette année avec l'appui de la municipalité et dans les circonstances que nous connaissons tous.

Habituellement, la Fête de la Saint Just dure trois jours, les samedi, dimanche et lundi qui suivent la Fête Nationale, c'est une tradition à Sainte-Anastasie, considérant que c'est la fête incontournable du Village. Les festivités sont organisées par la Commune.

La Fête votive de la Saint Just appartient à cette tradition associant à la fois le côté profane et religieux.

Les membres de l'Association, l'équipe municipale et les services techniques se sont démenés pour que cet événement ait lieu et soit une réussite malgré les contraintes sanitaires.

Le dimanche 19 juillet la grand messe s'imposait en plein air, à l'esplanade du boulodrome, sous les platanes, avec la chorale de l'église qui a fait honneur à la Provence en entonnant tous les chants religieux en provençal accompagnée de la musique des galoubets-tambourins du groupe folklorique "Lou Ginestoun" de Lorgues.

Beaucoup de monde à cette célébration, plus encore que l'année dernière : des gens de l'extérieur, notamment des villages environnants. On constate que les anastasiens et anastasiennes portaient ostensiblement le costume provençal.

Le cheminement de la procession derrière son saint-patron, par quelques haltes prévues au parcours, a permis à tous de contempler la rivière traversant le Pré de la Font, la Place Saint Just, le Coeur du Village et ses ruelles où les habitants attendaient sur le pas de leur porte. Et la vie d'autrefois resurgissait. Rappelons-nous ce qu'étaient les usages, les coutumes, le mode de vie de nos anciens. Les oublier

serait supprimer de nos coeurs et de nos mémoires notre patrimoine local. Ayons envie de préserver cette tradition.

Après la messe et la procession, le cortège s'est rassemblé sur la Place des Ferrages pour la dernière bénédiction du pain et du terroir. Dans une ambiance chaleureuse et festive chacun a pu apprécier l'apéritif, les délicieuses brioches au goût de miel confectionnées de façon traditionnelle par le Boulanger-paysan Mr MAURY, dit "Pilou", offerts par la Municipalité.

La fête s'est terminée par une aubade musicale du groupe folklorique "Lou Ginestoun" de Lorgues. Manquaient au tableau ensoleillé, où habitants, traditions et passé inscrivent leurs marques : les danses provençales (covid19 oblige) et l'âne faute d'une personne pouvant le mener à bon port.

Rendez-vous l'année prochaine pour renouveler cette expérience du tout plein air.

Nous vous attendons toutes et tous à notre stand au Forum des Associations, qui aura lieu à l'extérieur de la Salle Polyvalente, le Samedi 5 septembre, à partir de 14 h.

La Présidente,
Nicole DACBERT –
Contact : 06 89 14
32 25



L'association **Nous Toutes 83** a été créée à Hyères en Septembre 2019.

Elle est née de la volonté de quelques varois qui ont souhaité mettre en place des actions concrètes afin de promouvoir la lutte contre les violences faites aux femmes. Face aux chiffres alarmants : 152 féminicides en 2019, un viol toutes les 7 minutes en France et au manque de mesures efficaces pour

lutter contre ces violences et soutenir ces victimes, le collectif a décidé de se mobiliser pour tenter de faire changer les choses...

Depuis sa création, l'association a mis en œuvre diverses actions concrètes tant en terme de sensibilisation que d'aide aux victimes.

Elle a organisé 2 « Marches contre les violences faites aux femmes » afin de sensibiliser la population à ce fléau qui gangrène notre société et montrer aux victimes et ex-victimes qu'elles bénéficient d'un réel soutien. Ces deux marches ont eu un succès important et ont permis de médiatiser un peu plus ce combat.

Des collectes de produits de première nécessité ont été mises en place dans des grandes surfaces afin de fournir aux victimes mises à l'abri dans des hébergements d'urgence de la nourriture ainsi que des produits d'hygiène.

Afin de toucher les futures générations, la présidente de l'association est allée à la rencontre d'élèves dans des établissements scolaires afin de les informer et de les sensibiliser sur des sujets tels que le consentement, le harcèlement ou les violences.

Notre structure sert aussi de relais et d'écoute pour des victimes ou leur famille. Elle oriente vers les associations gérant les mises à l'abri d'urgence ou l'accompagnement psychologique.

Pour l'avenir, la mise à disposition de logements d'urgence en lien

avec différentes communes fait partie des projets que nous souhaitons développer tout en pérennisant les actions déjà en place.

Le message essentiel que l'association souhaite faire passer est : La lutte contre les violences est l'affaire de tous et chaque action compte !

Les violences se passent partout et dans tous les milieux, aucune femme n'est à l'abri qu'elle vive dans un environnement privilégié ou pauvre, la violence faite aux femmes va des injures, des manipulations, des interdits aux coups et blessures pouvant souvent entraîner la mort. Quand vous aidez une femme en détresse vous ne faites que votre devoir, ce n'est pas de la délation, c'est tout simplement mettre quelqu'un à l'abri.

Si vous êtes témoins de violence, pensez à elle, à ses enfants, à son honneur, à son intégrité physique et si vous ne pouvez pas intervenir appelez les gendarmes, ils feront le nécessaire, l'association NOUS TOUTES 83 prendra le relais.

J'ai fait partie de la liste d'Olivier HOFFMANN qui, maintenant est notre maire et suis élu conseiller municipal après avoir reçu de sa part les garanties que ce problème serait pris très au sérieux dans notre commune et que nous aurons tous les appuis possibles pour aider toutes celles qui, hélas, en auront besoin. Je mène ce combat au nom de ma petite maman Lucienne qui a, hélas, perdu la vie sous les coups de son conjoint (mon géniteur).

Contact village - Jean-Marie FRANCIOSA - 06 08 42 63 02

- * Contacts VAR : noustoutes83@hotmail.com
- * Céline ARNAUD Présidente : 06 20 00 69 93
- * Grégory ARNAUD Trésorier : 06 25 49 27 03

Un peu d'Histoire

17 août 1944



Cette nuit-là, un tout petit croissant du dernier quartier de lune est apparu à 02h14. A travers la brume d'été régnant sur la côte méditerranéenne, il n'était pas suffisant pour illuminer l'immense dispositif naval grâce auquel la lumière de la liberté allait être donnée à la Provence et, à travers elle à la France. Mais il était assez symbolique pour demeurer inoubliable comme allait l'être le soleil qui lui succéderait à 05h37.

C'était la nuit du 14 au 15 août 1944, il y a 76 ans.

Le 17 août 1944 libération du village par les troupes de la 3ème Division d'Infanterie Américaine.

Extrait article de Nice Matin



25 septembre - Journée nationale d'hommage aux Harkis

Hommage solennel aux harkis et aux membres des formations supplétives qui ont servi la France tout au long de la guerre d'Algérie.

Si les premières forces auxiliaires mobiles se forment sur le terrain dès 1955, c'est en 1956 que le terme « harki » naît administrativement, englobant par la suite l'ensemble des volontaires algériens qui servaient en dehors des cadres de l'armée régulière.

Aujourd'hui, 65 ans après, ce terme a un sens plus large. Il renferme les notions de fidélité, d'engagement et de sens du devoir. Après avoir servi la France avec abnégation, loyauté et un dévouement sans limite, ces familles ont affronté les épreuves avec fermeté et dignité.

Pour leur courage et leur fidélité inconditionnelle à notre pays, tous méritent la reconnaissance de la République. Le décret du 31 mars 2003 qui institue une « Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives » fut une première étape sur le chemin de la reconnaissance et de l'hommage dus par l'État et la Nation tout entière, envers ces hommes qui ont payé avec leur famille un prix souvent terrible pour leur attachement à la France.

Chaque année, cette journée contribue à l'expression de notre respect pour les sacrifices consentis. Des gestes de reconnaissance, il y en eut d'autres. Depuis 2013, l'exposition

itinérante « parcours de harkis », l'apposition de plaques dans les anciens hameaux de forestage et le recueil de témoignages concourent à l'intégration pleine et entière de l'histoire des harkis et de leurs familles dans la mémoire nationale.

La reconnaissance passe aussi par l'attention et l'écoute que l'Etat leur portent, notamment à travers l'action des comités régionaux de concertation, mais aussi grâce au dialogue inédit instauré entre les représentants d'associations et le gouvernement. L'action est loin d'être terminée. Il faut poursuivre les efforts avec ténacité, pour que ceux qui ont souffert d'avoir tant aimé la France, y trouvent la place qui



11 novembre 1918

Lundi 11 novembre 1918, 11 heures : dans toute la France, les cloches sonnent à la volée.

Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le « Cessez-le-Feu », « Levez-vous », « Au Drapeau ». La « Marseillaise » jaillit à pleins poumons des tranchées. Même soulagement en face, dans le camp allemand.

Pour la première fois depuis quatre ans, Français et Allemands peuvent se regarder sans s'entretuer. Un armistice (arrêt des combats) a été conclu le matin entre les Alliés et l'Allemagne, dernière des Puissances Centrales à rendre les armes. Il laisse derrière lui neuf à dix millions de morts et six millions de mutilés.

Les survivants ont perdu la foi dans les valeurs morales et spirituelles qui ont fait la grandeur et l'unité de l'Europe. Mais

ils veulent croire que cette guerre qui s'achève restera la dernière de l'Histoire, la « der des der »...

L'armistice est signé dans le wagon spécial du généralissime Foch, au carrefour de Rethondes, au milieu de la forêt de Compiègne, le 11 novembre à 5h15 du matin.

Les Français, encore très attachés à leur terroir et leur clocher, ne manquent pas de noter que ce jour est la fête du saint patron de leur pays, Saint Martin, alors très populaire.



Retrospective Festiv'été 2020



Malgré les restrictions liées à la COVID 19 et dans le respect des conditions sanitaires, les festivités proposées ont rencontré un réel succès.

Notre 14 juillet avec ses 128 repas suivi d'une représentation musicale par le groupe XXelle.

Le 18 juillet après plus de 20 ans d'absence le retour, place de la gare, du groupe mondialement connu dans le var : AÏOLI.

Le 19 juillet la Saint Just avec une messe place de la gare et la procession dans le village.

Les 19, 20 et 21 juillet, concours de boules sur 3 jours avec pas moins de 68 équipes.

Le 09 août, les boucles de l'Issole

Le 14 août, ROUTE83, place des Ferrages (Merci à nos partenaires)

Le 17 août, à 21h00 concert du groupe « On Stage »
22h30 Feu d'artifice - 23h00 reprise du concert.

Les 21,22,23 août concours de boules Place de la Gare

Les 29 et 30 août, Rassemblement « Les Ricaines du Var »

Une Association loi 1901 : « **FESTI'TASIE** » est en cours de création. En coopération avec le service municipal de la culture, elle sera en mesure de vous proposer tout au long de l'année des manifestations et animations diverses et variées pour grands et petits.

Si vous souhaitez vous investir auprès de cette association, contact : festi.tasie@gmail.com



Retrospective Festiv'été 2020

Nos Partenaires de l'été



Après plusieurs années d'absence, une association bouliste s'est créée : l'ABSA.

Les concours de boules de juillet et août de Sainte Anastasie sur Issole ont été une pleine réussite.

Pour un retour, pas moins de 106 équipes se sont rencontrées sur la légendaire « place de la Gare ».

Tabac - Presse
Mini Prix
Rue Notre Dame
04 94 72 21 55



La Supérette
de l'Issole
Centre Village
09 72 83 35 14



Bernard Sabatier
Transport & Fils
06 07 33 83 49



AOÛT



La Guinguette
Rue Notre Dame
04 94 72 23 67



OD15 Pizzeria
Quartier des Négadisses
09 73 22 02 55



Bistro Tazie
Rue Notre Dame
04 94 37 50 01

CALIPAGE

Mme Catherine Delzer

Quartier St Lazare -
Brignoles



Carrosserie Tonna
Avenue de la Burlière

Brignoles

04 42 70 50 50



Eve coiffures

Quartier des Négadisses

Ste Anastasie sur Issole

04 94 72 29 45

Immobilier Ludovic Grisolle

Quartier des Négadisses

Ste Anastasie sur Issole

04 94 72 20 28



Codonnell -Terrassement

Quartier des Négadisses

Ste Anastasie sur Issole

04 94 59 61 96

1PACT 480 RN8

Quartier des Fyols

Aubagne

04 42 70 50 50

Verjade - Paysagiste

Quartier des Négadisses

Ste Anastasie sur Issole

04 88 04 71 62

Boulangerie la brioche de Nouchon

Quartier des Négadisses

Ste Anastasie sur Issole

04 94 86 04 77



ZATTERA DURBANO
Terrassement

528 Chemin de l'Orée

des Bois - Carnoules

04 95 28 26 64

Détente



Instinct maternel

Maman Pie et son ageasson
Trottinent dans le prés fleuri
Mère Agasse et son ageasson
Cherchent limaces et baies muries
Pétarade un moteur d'auto....
Maman a peur pour son petit
Qu'elle emporte aussitôt là-haut
Dans son grand nid, bien à l'abri

Jeannette Carrière



Solution - BIM n° 344

Grille 2020 - 2 - Facile

2	9	7	4	1	3	5	6	8
4	6	8	2	9	5	7	1	3
3	1	5	6	8	7	4	9	2
9	5	6	3	7	1	2	8	4
8	4	1	5	2	6	9	3	7
7	3	2	9	4	8	1	5	6
1	7	9	8	6	4	3	2	5
6	2	3	7	5	9	8	4	1
5	8	4	1	3	2	6	7	9

Inoui

Nous

Sommes

Toutes

Instinctivement

Naturellement

Concernées

Toute notre vie

Mamans

Attentionnées et attentives

Toutes préoccupées par le bien être

Et la santé de nos bébés

Retrouvons les gestes qui nous sont

Naturellement transmis

Et appliquons ce sens inné à

La protection de notre progéniture



Grille 2020 - 1 - Difficile

						6		
9			1	6		8		
	6		5				2	4
		7	6	3	2			
2	4						6	5
			9	4	5	3		
8	2				7		3	
		4		8	6			9
		9						



Annuaire pratique

MAIRIE

Accueil: 04.94.69.64.40

Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

Secrétariat urbanisme : 04.94.69.64.49

Service cantine : 04.94.69.64.40

Fax : 04.94.69.64.41

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H

Le Mercredi 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Samedi de 9h à 12h00

Tél : 04.94.72.27.40

ECOLES

Maternelle: 04.94.72.23.83

Primaire: 04.94.72.25.14

CRECHE

Tél: 04.94.78.83.45

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :
04.83.95.42.30

POLICE MUNICIPALE : 06.08.80.45.82

Mail : pm@ste-anastasie.fr

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA

ROQUEBRUSSANNE

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les
simples contacts ou demandes de renseignements
URGENCES - Pompiers : 18 / Samu : 15 / Général: 112

PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence : 32 37

DECHETTERIE DU SIVED à FORCALQUEIRET

Horaires d'ouverture Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et
Vendredi,

de 9H à 12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 12H

Fermeture le Dimanche Tél : 06.07.31.02.27

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Tél: 04.94.80.4745

ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISOLE

EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Place de la Poste Forcalqueiret

Ouvert: lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 10h à
12h

Vendredi de 14h à 16h

DRESSING SOLIDAIRE Ouvert à tous

13 av. de la Libération Forcalqueiret

Ouvert mardi et samedi de 9h30 à 11h30 Mercredi et
vendredi de 14h à 17h30

LES VAROIS VERS LES AUTRES

Association caritative et humanitaire

Tél : 06.68.16.23.67

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés

(aide-ménagère)

Tél : 04.94.92.27.08

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice,
Maison des Services Publics, 2 rue de l'Hôpital à Brignoles

Pour tous renseignements ou rendez-vous Tél au
04.98.05.93.81

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés

Tél : 0820.200.189

Le **CENTRE d'INFORMATION et de**

RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

A Brignoles : Mission Locale Renseignements CIRFA au
04.22.43.90.10 ou la Mission Locale 04.94.59.03.40

FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE

"SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à

Rocharon : 04.94.86.40.24 / 06.83.66.27.18

DÉPANNAGE

E.D.F. : 0972 67 50 83

Eau et Assainissement : 0810 757 757

AGENDA

COVID19

Programmation sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire



- 05 septembre 2020 - Forum des associations - 13h45 - Salle Polyvalente
- 12 septembre 2020 - Rivière Propre - 10h00 - Pré de La Font
- 13 septembre 2020 - Vide Grenier - de 06h00 à 16h00 - Place de la Gare
- 17 septembre 2020 - Pause Café - 08h30/09h30 - Salle Coopérative
- 20 septembre 2020 - Kermesse Communale - de 11h30 à 17h00 - Pré de la Font
- 25 septembre 2020 - Journée nationale d'hommage aux Harkis
- 25 septembre 2020 - Concert Jeunes - 20h30 à 23h30 - Place de la Gare



04 octobre 2020 - Puces des couturières - de 09h00 à 13h00 - Salle Polyvalente

09 octobre 2020 - Soirée Jeux de Cartes - 18h00 à 23h00 - Salle Polyvalente

11 octobre 2020 - Farfouille - Journée - Salle Polyvalente

15 octobre 2020 - Pause Café - 08h30 à 09h30 - Salle Coopérative

16 octobre 2020 - Karaoké - 19h30 à 24h00 - Salle Polyvalente

23 au 25 octobre 2020 - Exposition « Art Tasie » - Journée - Salle Polyvalente

31 octobre 2020 - Halloween - 16h00 - Salle Polyvalente



- 07 novembre 2020 - A . G des « Cigales » - 12h00 - Salle Polyvalente
- 11 novembre 2020 - Commémoration - 10h30 - « Armistice du 11 novembre 1918 »
- 13 novembre 2020 - Soirée Jeux de Cartes - 18h00 à 23h00 - Salle Polyvalente
- 14 novembre 2020 - Concert « Harmonie » - 18h00 - Salle Polyvalente
- 15 novembre 2020 - Assemblée Générale « Country » - 12h00 - Salle Polyvalente
- 19 novembre 2020 - Pause Café - 08h30 à 09h30 - Salle Coopérative
- 21 novembre 2020 - Soirée Beaujolais - 19h00 - Salle Polyvalente
- 22 novembre 2020 - Défilé de mode - 14h00 - Salle Polyvalente
- 28 novembre 2020 - Théâtre de Boulevard - 20h00 - Salle Polyvalente
- 29 novembre 2020 - Concert « Chorale » - (20h30) - Salle Polyvalente

Site de la commune - <https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/>

Page Facebook - <https://www.facebook.com/Commune-de-Sainte-Anastasie-sur-Issole-105478081144928/>

Contacts : Mairie - s.anastasie@orange.fr

Groupe Communication : grp-com@ste-anastasie.fr

